



Communiqué de presse

Normaction lance une offre en téléphonie mobile destinée aux TPE-PME françaises

- *L'entreprise vient de signer un accord de partenariat avec la société Transatel sur le réseau Bouygues Télécom pour proposer une offre mobile à ses clients actuels et futurs*
- *Des forfaits « tout compris » adaptés aux PME (gratuité possible des communications entre les mobiles de l'entreprise et entre les postes fixes de l'entreprise et sa flotte de mobiles)*
- *Avec un chiffre d'affaires 2006 estimé à près de 18 millions, Normaction compte développer rapidement ces marchés*

Paris, le 09 février 2006 – Spécialiste français de la gestion des communications téléphoniques et de la sécurité informatique des petites et moyennes entreprises, la société NORMACTION vient de signer un accord de partenariat avec la société Transatel sur le réseau Bouygues Télécom, pour proposer une offre en téléphonie mobile auprès de ses actuels et futurs clients français.

Avec cette autorisation, Normaction peut intégrer au sein d'une seule et même offre, l'ensemble des services voix et données et offrir les meilleurs tarifs en matière de communication filaire, mobiles, Internet et de sécurisation de données informatiques...le tout sur une même facture et avec un seul interlocuteur !

Une expérience réussie sur le marché Belge

Normaction déjà présent en qualité d'opérateur virtuel sur le territoire Belge, via son entité Normaction Benelux, avait déjà choisi en 2005 de s'associer avec la société Transatel pour proposer à ses clients un service permettant en plus des communications filaires (déjà couvertes par ses services), de faire des économies substantielles sur ses communications mobiles. Des réseaux intra entreprises permettent également la quasi-gratuité des communications effectuées de mobile à mobile d'une même entreprise.

Pour l'entreprise, une facture unique et de 12% à 20% de réduction sur les factures de téléphone mobile

Normaction va désormais proposer à ses clients français un large éventail de tarifs personnalisés, une gamme diversifiée de prestations et permettra aux structures

équipées d'une flotte de téléphones mobiles de bénéficier d'importantes réductions sur les communications vers les réseaux Orange et SFR et même d'une gratuité d'appels vers le réseau Bouygues Telecom. Ces offres seront détaillées dans les prochains jours.

Jean-Marc Amouroux précise : « notre ambition de devenir la référence en matière de distribution de services télécoms et informatiques des TPE-PMEs françaises prend forme et nous comptons sur nos récentes acquisitions pour rapidement déployer l'ensemble de ces services à nos clients, ainsi qu'à toutes les entreprises intéressées par notre proposition de simplification de leurs besoins télécoms et informatiques ».

Rappel des annonces de Janvier 2006 (intégralité sur www.1001-news.com) :

- Reprise du fonds de commerce de la société Ouest Telecom, installateur et intégrateur en Téléphonie et Réseaux leader sur la région Basse-Normandie.
- Annonce de résultats au-delà des prévisions (8,5 à 9 millions d'Euros) et d'un chiffre d'affaires prévu autour de 18 millions d'Euros fin 2006
- Prévision de 30 recrutements pour l'année 2006 (après avoir quintuplé en effectifs sur une année)

A propos de Normaction : *Créée en Octobre 1997 par Mr Jean-Marc Amouroux et cotée sur le marché libre depuis juin 2005, la société Normaction ambitionne de devenir d'ici à 2 ans, l'un des principaux acteurs de la gestion des matériels et services informatiques et télécoms des petites et moyennes entreprises. La société a dégagé pour l'année 2005 un chiffre d'affaires qui s'établira entre 8,5 et 9 millions d'Euros, en progression de 100% par rapport à l'année 2004. Normaction prévoit de terminer son exercice 2006 avec un chiffre d'affaires oscillant entre 17 et 18 millions d'euros. **Plus d'informations sur le site www.normaction.com***

Contact Presse

Laurent Durgeat / PRformance

Tél : + 33 1 56 03 55 47 / Fax : + 33 1 56 03 55 56

Email : laurent@prformance.com

GLOSSAIRE :

MVNO : Un opérateur de réseau virtuel mobile (MVNO pour Mobile Virtual Network Operator) est un opérateur mobile qui ne possède pas ses propres fréquences et qui

habituellement n'a pas sa propre infrastructure de réseau. Au lieu de cela, ce type d'opérateur possède des accords contractuels avec les opérateurs mobiles traditionnels pour leur acheter un forfait d'utilisation en vente à leurs propres clients.

Dégroupage : Le dégroupage permet aux opérateurs alternatifs de bénéficier d'un accès « direct » à l'utilisateur final. Ils sont en mesure de contrôler de bout en bout le réseau et de fournir ainsi un service différencié de celui de l'opérateur historique.

Le dégroupage rend en particulier possible une concurrence réelle dans les offres commerciales d'ADSL et de fait une baisse des tarifs de détail.

Voix sur IP : La **voix sur réseau IP**, parfois appelée **téléphonie IP** ou **téléphonie sur Internet**, et souvent abrégée en « VoIP » (abrégé de l'anglais *Voice over IP*), est une technique qui permet de communiquer par voix à distance via le réseau Internet, ou tout autre réseau acceptant le protocole TCP/IP. Au contraire des téléphones analogiques filaires (RTC) dépendant de centraux téléphoniques dédiés, la voix sur IP permet le transport de conversations téléphoniques sur tout réseau numérique ou analogique acceptant le protocole TCP/IP (Ethernet, RNIS, PPP, etc.)

<http://www.prformance.com> – Agence de relations presse spécialisée à Paris